

## **COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 03 FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le 03 Février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 Janvier 2016, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, Maire  
ROCREE Roselyne, DUHAMEL Agnès, DAUBE François, QUERUEL Geneviève,  
ROHEE Nathalie, DANEL Sandrine, ALLORGE Hervé, BOUCHER Martial,  
DANEL Sandrine

Absents : LEMOUCHE Francis, FAUCHER Laurent

Secrétaire de Séance : Nathalie ROHEE

Ouverture de séance à 20h40

Monsieur le Maire reprend le compte rendu du Conseil Municipal du 25 Novembre 2015 afin de faire le point sur les sujets abordés, le Conseil Municipal n'ayant pas de remarque, les signatures sont apposées sur le registre.

-----

### **1. TRANSFERT DES BIENS DE L'ANCIEN SIVOM – DELIBERATION N°01/2016**

Monsieur le Maire expose,

Pour mémoire, l'arrêté préfectoral, en date du 15 juin 2000, portant sur la création de la Communauté de communes du Plateau du Neubourg, a également actée la dissolution du SIVOM du Canton du Neubourg. La Communauté de communes créée, s'est substituée à ce syndicat mais sur un périmètre géographique plus étendu que ce dernier.

Cette différence de périmètre de territoire a eu pour conséquence d'empêcher tout transfert automatique des biens du SIVOM vers la Communauté de communes. Ainsi, trois parcelles appartenant primitivement au SIVOM n'ont pas été transférées officiellement dans le patrimoine de la Communauté de communes. Il est donc nécessaire de régulariser ces transferts. Il s'agit des parcelles suivantes :

- AD 105, sise 4 bis Chemin Saint Célérin, 27110 Le Neubourg
- AN 7, sise, Rue Pierre Corneille, 27110 Le Neubourg
- ZD 85, La Fosse Boudarde, 27110 Crosville-la-Vieille

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Dit avoir été correctement informé de la nécessité de régulariser les transferts des biens de l'ancien SIVOM du Canton du Neubourg vers la Communauté de communes du Pays du Neubourg,
- Vote la régularisation des transferts des biens de l'ancien SIVOM vers la Communauté de communes du Pays du Neubourg, par un acte administratif émanant de cette dernière et signé par les communes membres de l'ancien SIVOM,

- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment l'acte administratif de transfert de propriété.

Pour à l'unanimité.

## **2. TRAVAUX DU S.I.E.G.E – DELIBERATION N° 02/2016**

La commune de Bérengeville la Campagne a été retenue pour l'effacement de réseaux sur le projet 2016. Les travaux se situent Route de Louviers de l'entrée venant de Houtteville jusqu'à la Sente de la Mare Freneuse.

Coût de l'opération :

- 98 000 € effacement de réseaux
- 38 000 € éclairage public
- 22 000 € France Télécom

Pour l'effacement de réseaux : 70% est à la charge du SIEGE, 30% à la commune  
Soit un montant de 24 500 €.

Pour l'éclairage public : 80% est à la charge du SIEGE, 20% à la commune  
Soit un montant de 6 333 €.

Pour les Télécom : 40% est à la charge du SIEGE, 60% à la commune  
Soit un montant de 14 666 €.

Estimation du coût global à la charge de la commune : 45 500 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'engagement de ces travaux pour le bien de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

## **3. TRAVAUX MAIRIE ET SALLE DES FETES**

Un courrier de la Préfecture en date du 22 Janvier, nous informe que le dossier de demande de subvention que nous avons envoyé est complet et fera l'objet d'une instruction dans le cadre de la programmation 2016.

Nous avons le soutien de Monsieur Hervé Maurey, Sénateur, qui doit envoyer un courrier au Préfet. Une réunion travaux est prévue pour le 23 Février à 11 h pour affiner le dossier et demander des devis pour un maître d'œuvre.

Madame Plessis nous enverra tous les éléments pour cette réunion avec les points à voir.

## **4. SOUTIEN A LA CREATION D'UNE ASSOCIATION**

La commission des fêtes s'est réunie le 29 Janvier avec 14 participants, afin de créer un comité des fêtes. La participation de 4 nouveaux membres a été très appréciée. Le bureau est ainsi constitué :

Présidente : Madame FOUQUER Nelly

Vice Président : BUISSON Eric

Secrétaire : MARCHAND Denise

Secrétaire Adjoint : M'BAREK Jérémy

Trésorier : QUERUEL Jean Pierre

Trésorier Adjoint : N' KONGOLO Yangoy

Le Conseil Municipal est d'accord pour octroyer une participation financière à la création de cette association pour un montant de 2000 € ainsi qu'une subvention annuelle pour 2016 qui sera de 1000 €, à prévoir au vote du budget.

Mis au vote : 9 POUR - 1 ABSTENTION

La commission des fêtes ayant été créée, faute de comité des fêtes, et ainsi pouvoir répondre aux différentes manifestations qui avaient lieu dans la commune, celle-ci aujourd'hui doit être dissoute ainsi que la régie s'y rapportant.

Le Conseil Municipal valide la dissolution de la Commission des Fêtes.

## **5. VIE DES SYNDICATS**

### SIVOS

La réunion des SIVOS Bacquepuis- Bérengenville et Quittebeuf-Bernienville a été difficile, on prévoit des classes à 3 niveaux pour la prochaine rentrée.

Des propositions d'échange de classe afin d'avoir des classes uniques (ex. CP-CE1 ) ne sont pas forcément bien accueillies. Les locaux de Bacquepuis semblent vétustes aux yeux des parents de Quittebeuf.

Madame Leroux, représentant l'inspection académique, était présente et a pu également donner son avis.

Année 2016-2017 SIVOS de Bérengenville/Bacquepuis, effectif total : 67 enfants

A Bérengenville le niveau PS+MS+GS a pour effectif de classe : 31 élèves

GS+CE1 a pour effectif de classe : 17 élèves

Avec 2 enseignants pour 5 niveaux

A Bacquepuis le niveau CE2+CM2 l'effectif est de 18 élèves

Avec 1 seul enseignant pour 2 niveaux

A Bernienville le niveau CM1+ élèves du SIVOS Quittebeuf l'effectif est de 7 élèves

Monsieur le Maire propose de réfléchir sur le projet de regroupement des communes pour le bien être des enfants. Des contacts vont être pris avec les communes environnantes.

Départ de Madame Sandrine Danel à 10h30.

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

Roselyne ROCREE

Suite au projet d'embellissement des communes organisé par la communauté de communes du Neubourg la subvention de 500 € sera utilisée pour aménager les entrées de notre village (massif le long de la clôture du château d'eau, au Mesnil Péan, près de la bouche à incendie, etc..)

François DAUBE

L'orientation d'un éclairage public route de Louviers n'a toujours pas été déplacé  
L'acacia mort devant la salle des fêtes pourrait être arraché.

Martial BOUCHER

Il serait souhaitable de mettre du tout venant devant l'entrée de l'école

Le stationnement des randonneurs devant l'école paraît gênant, on pourrait contacter la communauté de communes afin de matérialiser l'emplacement du bus.

Agnès DUHAMEL

Il serait bon de faire un point sur la coupe de bois de la commune avec Laurent Faucher.

Voir réfection devant le portail de l'école car cela fait une cuvette et l'eau reste stagnante.

Patrick LHERMEROULT

Le Président du SETOM a démissionné, l'élection du nouveau bureau est prévue prochainement.

Une réunion est programmée pour la révision des listes électorales le samedi 20 Février à 10h

Une réunion est programmée pour la Commission Travaux le 24 Février à 9h

Une réunion est programmée pour la Commission Urbanisme le 10 Février

La séance est levée à 23h00.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick LHERMEROULT